

Comité Départemental de Pétanque de la Guyane

QUALIFICATIONS CHAMPIONNATS DE GUYANE 2010

La formule retenue est la qualification par points. Toutes les formations (triplette, doublette et tête à tête) se déroulent sur trois journées qualificatives + finale (32 équipes ou joueurs qualifiés pour les finales, 8 poules de 4) sauf pour la triplette finale (16 équipes qualifiées pour la finale, 4 poules de 4). Les formations mixtes (doublette et triplette) sur une journée payante.

- 1. Application du règlement général.
- 2. Les joueurs qualifiés en doublette séniors pourront participer au tête à tête.
- 3. Attribution des points :
- a) 100 points de prime de participation
- b) 0 partie gagnée en poule 0 point
- c) 1 partie gagnée en poule 5 points
- d) perdants des 32ème de finale 15 points
- e) perdants des 16ème de finale 20 points
- f) perdants des 8ème de finale 25 points
- g) perdants des quart de finale 30 points
- h) perdants des demi-finale 35 points
- i) finaliste 40 points
- i) vainqueur 45 points
 - 4. Qualification pour les finales :

Plus grand nombre de points, en cas d'égalité, nombre de déplacements, le moins de parties perdues, point-avérage.

5. Pour la finale départementale, si un joueur qualifié d'une formation (triplette, doublette, tête à tête) ne peut participer à la compétition, il ne pourra être remplacé que par un joueur de son club n'ayant pas participé à la qualification concernée.

En conclusion, il est possible de marquer par journée, 100, 105, 115, 120, 125, 130, 140 ou 145 points. Le classement final sera établi par cumul des points obtenus sur les trois journées qualificatives selon la formation.

Le président du C.D.P.G.

Serge PRIMEROSE

18 HAMEAU DE LA PLAGE / ROUTE DE MONTABO (97300 CAYENNE)
Tél. Fax : 05 94 31 27 74 / 05 94 38 19 10 Port. : 06 94 21 24 80 / 06 94 21 71 21
elmira.l@hotmail.com / elmira.l@wanadoo.fr

SIRET: 420 435 760 00012 -

Code APE: 962C